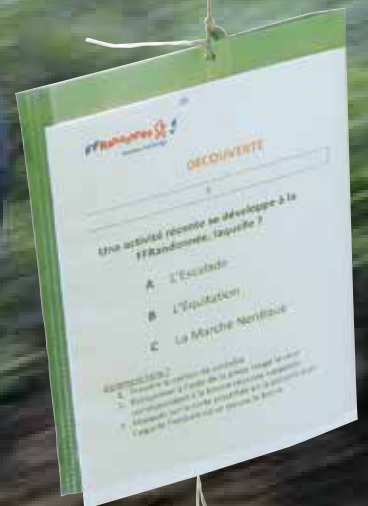


Mémento à l'usage des organisateurs

À la découverte des Rando Challenge®



SOMMAIRE



Édito	3
Préambule	4
QUOI ?	5
Qu'est-ce qu'un Rando Challenge® ?	5
Deux niveaux de difficulté	5
POURQUOI ?	6
Pourquoi mettre en place un Rando Challenge® ?	6
PAR QUI ?	7
Qui peut organiser ?	7
Démarche obligatoire pour toute organisation	7
POUR QUI ?	8
Pour quel public ?	8
Depuis 2016, un "Championnat de France de Rando Challenge®" des Clubs	8
OÙ ?	9
Le choix du lieu est un élément déterminant pour la réussite de l'épreuve	9
QUAND ?	10
Le choix de la date constitue également un facteur déterminant quant à la participation	10
7 - COMMENT ?	11
Travailler en mode projet pour préparer un Rando Challenge®	11
Préambule	11
Quand démarrer un projet Rando challenge® ?	11
La structure de projet	11
Le rôle des commissions	12
- Communication	12
- Sponsoring et partenariats	12
- Parcours	13
- Documentation et questionnaires	13
- Administration	14
- Logistique	14
8 - COMBIEN ?	15
Établir un budget prévisionnel	15

Au sujet des aides des collectivités	15
--	----

9 - AVEC QUOI ?

Liste du matériel et des locaux nécessaires à l'organisation d'un Rando Challenge®	16
Préparer les jours précédents	16
Au minimum une heure avant le départ de la première équipe préparer la zone de départ	16
Au minimum une heure avant l'arrivée estimée de la première équipe préparer la zone d'arrivée	17
La salle de traitement des résultats	17
Matériel divers pour l'organisation	17

10- ÉCHÉANCIER

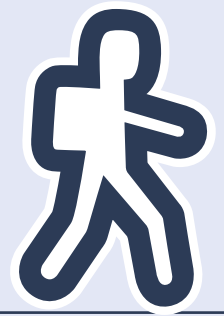
Ce qui est fait n'est plus à faire !	18
Etape 1 Faisabilité	18
Etape 2 Démarches longues	18
Etape 3 Démarches courtes	18
Dernière ligne droite !	19
J -1 mois	19
J -1 semaine	19
J -2 jours	19
J -1 jour (la veille de l'épreuve)	19
Et enfin	19
Jour J (le jour de l'épreuve)	19
J +1 (le lendemain)	19
J +7 (au plus tard)	19

ANNEXES

1 - Le Rando Challenge® : résumé	21
2 - Le Championnat de France	22
3 - Inscription au calendrier	23
4 - Demande de labellisation	24-25
5 - Inscription des équipes	26-27
6 - Classeur de calcul	28-31
7 - Rapport d'épreuve	32
8 - Commande de fournitures	33
9 - Modèle de fiche ACM	34
Remerciements	35



ÉDITO



Pour chacun d'entre nous, randonner c'est la liberté : où l'on veut, avec qui l'on veut, à son rythme.

Lorsque l'on souhaite randonner en équipe, de façon ludique, en découvrant le paysage et le patrimoine, on s'inscrit à un Rando Challenge® !

Associations ou comités de la Fédération, organiser un Rando Challenge®, c'est proposer à nos licenciés ou à d'autres publics une autre forme de pratique, amusante, enrichissante, sportive et conviviale.

Afin de vous lancer dans ce type d'organisation avec les meilleurs conseils, nous vous proposons ce guide pratique.

Lisez-le attentivement... et lancez-vous !

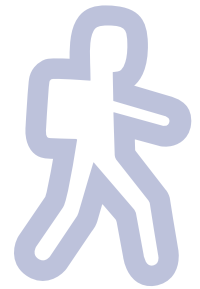


Robert AZAÏS,

Président de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre



PRÉAMBULE



La Fédération Française de la Randonnée Pédestre propose de multiples façons de randonner : en semaine, le week-end, en soirée, entre licenciés du club ou de plusieurs clubs, sous forme d'épreuves ouvertes à tous (rando-campagnardes[®], randos régionales...), sur des thèmes variés (randos gourmandes, randos patrimoines, randos des 4 saisons ...).

Les associations affiliées et les comités départementaux et régionaux FFRandonnée proposent une autre forme d'animation, sous forme de rallye : les randonneurs partent à plusieurs et doivent répondre à des questions tout au long du parcours ; ce sont les Rando Challenges[®]. Cette forme de randonnée allie l'aspect ludique, mais aussi culturel, sportif et convivial.

Ce mémento s'adresse aux responsables de clubs ou de départements qui souhaiteraient davantage d'informations sur ce type de manifestation pour pouvoir en mettre en place. Les conseils pratiques inclus dans ce document passent en revue toutes les démarches nécessaires.



1 - QUOI ?

Qu'est-ce qu'un Rando Challenge® ?

Le Rando Challenges® est un évènement convivial et ludique, sportif et culturel organisé par les Clubs ou les comités de la FFRandonnée.

Il est destiné à promouvoir la pratique de la randonnée, perfectionner les connaissances des pratiquants et faire découvrir le patrimoine culturel et naturel d'une région.

Les résultats sont établis en tenant compte :

- du cumul des écarts entre le temps cible et le temps réalisé d'une part, et entre le temps cible et le temps de référence fixé par l'organisateur d'autre part.
- des pénalités éventuelles pour
 - des bornes mal positionnées,
 - des réponses erronées aux ACM

Le parcours s'effectue à pied, sur un itinéraire prévu par l'organisateur.

Ce parcours est effectué par des équipes de 2 minimum à 6 personnes, selon le type d'épreuve, qui partent à intervalles réguliers et à l'allure « normale » du randonneur.

Deux niveaux de difficulté

afin de permettre aux pratiquants de s'améliorer progressivement dans la lecture des cartes et l'orientation :

- **le Rando Challenge® Découverte :**
parcours tracé sur carte et balisé, sans classement officiel,
- **le Rando Challenge® :**
parcours tracé seulement sur la carte, avec classement.

Niveau	Découverte	Rando Challenge®
Durée	~ 2h30 à 4h	~ 4h30 à 6h
Distance	8 à 12 km effort	16 à 20 km effort
Vitesse	3 à 3,5 km/h	4 km/h
Nombre de bornes	8 à 10	12 à 15
Équipes	2 à 6 personnes	3 ou 4 personnes

2019:
2, 3 ou 4
personnes





2 - POURQUOI ?

Pourquoi mettre en place un Rando Challenge® ?

Ces manifestations permettent de :

- **DÉVELOPPER** son sens de l'observation pour répondre aux ACM sur la faune, la flore, les points d'intérêt rencontrés ...
- **TESTER** ses connaissances sur l'environnement, l'histoire et le patrimoine de la région.
- **ÉVALUER** sa forme physique et améliorer ses performances en douceur.
- **FAIRE DÉCOUVRIR** la randonnée pédestre sous son aspect ludique à de nouveaux adeptes en développant l'esprit d'équipe, en famille ou entre amis.

En plus de l'effort physique habituel, le Rando Challenge® fait appel à des qualités de :

Solidarité : les randonneurs sont regroupés par équipe.

Perspicacité : sur chaque borne, l'équipe doit choisir la ou les bonnes réponses et compléter ainsi la fiche de contrôle qui lui a été remise au départ.

Orientation : tout au long du parcours, sont disposées des bornes Rando Challenge® que l'équipe doit reporter avec précision sur la carte remise au départ.

Régularité : chaque équipe doit, avant de partir, évaluer son temps de parcours (en s'approchant le plus possible du temps de référence fixé par l'organisateur) et s'efforcer ensuite de le respecter.





3 - PAR QUI ?

Qui peut organiser ?

Une association affiliée, un comité FFRandonnée départemental ou régional, soit seuls, soit en partenariat avec d'autres associations ou fédérations, soit avec un Comité des fêtes communal, un Office du Tourisme ...

Dans tous les cas, réunir toutes les personnes qui peuvent s'investir dans l'organisation, passer en revue les actions à mettre en place et définir les tâches de chacun, avec un échéancier prévisionnel.

Pour une première organisation, il est fortement souhaitable de bénéficier de l'aide d'un organisateur expérimenté, et en particulier du « Référent Régional » qui pourra de surcroît labelliser votre épreuve si elle répond à tous les critères requis pour compter comme épreuve officielle du Championnat de France. Labellisée ou non, elle pourra figurer au calendrier national.

Démarche obligatoire pour toute organisation.

Informez votre comité départemental de votre projet il devrait certainement pouvoir vous aider dans vos démarches.





4 - POUR QUI ?

Pour quel public ?

Le Rando Challenge® s'adresse aux licenciés d'un club affilié* titulaires d'un certificat médical valide pour la saison en cours, « ne présentant pas de contre-indication à la pratique de la randonnée en compétition ».

En revanche le **Rando Challenge® Découverte** est ouvert à tout public et sans exigence de certificat médical.

*peuvent également participer : les licenciés d'une autre fédération, les détenteurs de RandoPass® et les non-licenciés s'ils présentent un certificat médical.

Depuis 2016, un "Championnat de France de Rando Challenge®" des Clubs.

Labellisation : pour être prise en compte pour le Championnat de France, une épreuve Rando Challenge® doit être « labellisée », c'est à dire validée par le contrôle d'un référent officiel, qu'il soit départemental ou régional. Le jour de l'épreuve, un arbitre doit être présent.

(voir aussi les annexes 4 et 7).

Quand l'organisation commence d'être bien rodée, on peut envisager de faire découvrir l'épreuve :

- aux partenaires (privés ou « institutionnels ») de l'association ou de la Fédération,
- aux scolaires : ces manifestations sont un très bon moyen d'intéresser les jeunes et leurs enseignants, dans le cadre de l'opération « Un chemin, une école » ou aussi en période de vacances pour les centres aérés ou de loisirs.





5 - OÙ ?

Le choix du lieu est un élément déterminant pour la réussite de l'épreuve !

Il faut tenir compte :

- des conditions d'accès par les transports en commun et/ou en véhicule particulier et des facilités de stationnement, d'accueil (salle des fêtes, gymnase ...), voire d'hébergement,
- de l'intérêt du parcours (points remarquables, faune, flore, patrimoine ...), et de son niveau de difficulté « technique » possible,
- de l'aide technique et financière qui peut être apportée par les différents partenaires,
- de l'absence de manifestations concurrentes (sportives ou autres) à proximité.





6 - QUAND ?

Le choix de la date constitue également un facteur déterminant quant à la participation.

Elle doit être fixée dès que possible pour informer les participants potentiels, limiter les risques de concurrence et solliciter les aides financières des partenaires.

Ceci permet aussi de respecter facilement les dates de demandes administratives nécessaires

Parmi les conditions dont il faudra tenir compte :

- se renseigner sur l'éventuelle présence d'une manifestation similaire à proximité : contact avec le comité départemental et éventuellement les départements limitrophes de la Fédération, ainsi qu'avec les communes voisines (toutes les randonnées ne sont pas déclarées auprès de la Fédération),
- se renseigner également auprès de l'Office du Tourisme local ou départemental, pour éviter aussi la présence d'une autre manifestation d'envergure, aux mêmes dates,
- selon les régions, limiter les risques de mauvaises conditions climatiques en évitant les périodes trop défavorables.





7 - COMMENT ?

Travailler en mode projet pour préparer un Rando Challenge®

Préambule

Ce chapitre a pour but de démystifier la complexité que peut présenter de prime abord la préparation d'un Rando challenge®.

Il s'agit donc là d'une méthode qui doit permettre aux clubs désireux d'organiser un Rando challenge® de pouvoir le faire sans stress mais sans rien oublier.

Cette méthode est inspirée des principes sous-jacents à la conduite de projet :

- des objectifs clairs décomposés en actions élémentaires clairement définies,
- un responsable pour chaque action,
- des délais et des dates butées pour chaque action.

Quand démarrer un projet Rando challenge® ?

Dans le cas où le club organisateur n'a jamais organisé un évènement de la sorte, son président ou son représentant doit mettre en place la structure de projet environ cinq mois avant la date de la compétition.

Si le club organisateur n'en est pas à son coup d'essai, le début du projet peut être différé d'un mois, mais en aucun cas le délai de préparation ne peut être inférieur à quatre mois.

La structure de projet

Le projet est structuré autour de six (6) commissions.

À la tête du projet global, un organisateur (de préférence chevronné) doit être nommé.

Son travail consistera à coordonner les travaux des différentes commissions et, si besoin est, prêter main forte aux commissions en difficulté par des conseils et/ou par un renforcement de l'équipe avec les ressources appropriées. Il assurera également la liaison avec les instances départementales de la fédération en fournissant à celles-ci dès que possible les renseignements nécessaires pour une collaboration efficace. Au chef de projet revient également la charge de désigner, sur base d'un appel aux bonnes volontés, un responsable pour chacune des commissions.

Les commissions à constituer sont les suivantes :

- Communication
- Sponsoring et partenariats
- Parcours
- Documentation et questionnaires
- Administration
- Logistique

Chaque responsable de commission doit constituer son équipe car pour la majeure partie le travail ne peut être accompli seul.



7 - COMMENT ?

Travailler en mode projet pour préparer un Rando Challenge®

Le rôle des commissions

• Communication

Le rôle de cette commission est de faire une campagne de presse qui garantira une bonne participation surtout pour les parcours «Découverte», car de ces parcours ouverts à tous dépendra la notoriété à venir non seulement de la FFRandonnée mais aussi celle du club.

Cette campagne de presse doit si possible cibler tous les médias : télévision, radio et journaux régionaux et locaux ainsi qu'Internet et les réseaux sociaux, non seulement ceux de la Fédération mais aussi des sites habitués à organiser des manifestations sportives.

Appuyez vous sur les instances régionales de la FFRandonnée pour trouver les bons contacts auprès des différents médias.

Cette campagne se déroule en deux temps, une première fois à l'ouverture des inscriptions - 10 à 12 semaines avant la compétition - avec comme objectif de susciter un maximum d'inscriptions, une deuxième fois 2 à 3 semaines avant la compétition pour en rappeler l'imminence et encore une fois inciter les inscriptions.

Il est envisageable également, bien que moins efficace, de réaliser un flyer qui pourra être déposé dans des lieux stratégiques tels que les offices du tourisme qui peuvent être de très bons relais d'information.

• Sponsoring et partenariats

Le rôle de cette commission est de trouver des partenaires pour aider à financer l'évènement :

- soit par une aide financière directe,
- soit par une aide logistique,
- soit par une dotation pour les prix à remettre aux gagnants de la compétition.

Là encore, sollicitez les instances régionales et départementales de la FFRandonnée qui sont en mesure de vous mettre en contact avec nos partenaires officiels.

Pensez à faire appel à votre Maire qui verra là très certainement une bonne occasion de faire connaître sa commune. En général, c'est là que vous trouverez le bon niveau d'appui logistique, salle, tables, chaises...

Au delà de ses sponsors habituels, n'hésitez pas à contacter les entreprises alentour qui fréquemment voient dans le sponsoring sportif des valeurs porteuses pour leurs sociétés.

Il est clair que plus tôt cette commission se mettra à l'œuvre, plus l'aide et les cadeaux à offrir aux gagnants seront intéressants et en quantité. Il y va de la notoriété de l'évènement et le bouche à oreille vous sera bénéfique pour les futurs Rando challenge® que vous serez amenés à organiser (c'est le premier qui coûte).

Il va s'en dire qu'un (ancien) commercial ou chef d'entreprise est le bienvenu à la tête de cette commission.

Important : ne pas oublier d'inviter les sponsors à la remise des prix.



7 - COMMENT ?

Travailler en mode projet pour préparer un Rando Challenge®

• Parcours

Le rôle de cette commission est de préparer le ou les parcours.

- Traces et cartes
- Calcul des longueurs de parcours et dénivelés
- Positionnement des bornes FFRandonnée
- Positionnement des points de contrôle
- Etude foncière pour obtenir des propriétaires les droits de passage
- Constitution du dossier à fournir en préfecture
- Demande à l'IGN d'autorisation de reproduction
- Briefing des équipes avant le début de l'épreuve
- Pose de Rubalise (Découverte uniquement) et mise en place des bornes FFRandonnée
- Nettoyage des parcours après épreuve.

Le travail de cette commission est assez long et il convient de commencer relativement tôt (au moins 9 à 10 semaines avant la compétition).

• Documentation et questionnaires

Le rôle de cette commission est de constituer la documentation qui sera fournie aux équipes, documentation dans laquelle elles devront trouver (sauf pour les questions techniques liées à l'orientation ou aux connaissances sur la FFRandonnée) les réponses aux affirmations à choix multiple accrochées à chacune des bornes FFRandonnée.

Préparer les affirmations à choix multiple de chaque borne ainsi que les feuilles de contrôle témoin permettant un dépouillement rapide lors de l'arrivée des équipes. Il faudra pour se faire se rapprocher la commission Parcours pour avoir l'empreinte des bonnes pinces accrochées elles aussi aux bornes FFRandonnée.

Il va sans dire qu'il s'agit là d'un gros travail si l'on souhaite rendre les parcours intéressants et instructifs. En conséquence, il est recommandé de débiter ce travail au moins 4 mois avant l'épreuve sauf si un fond documentaire antérieur peut être partiellement réutilisé.

Pour clôturer les travaux de cette commission, comme c'est elle qui génère le plus gros volume d'impressions, elle se chargera de récupérer tous les autres documents (cartes, feuilles de contrôle...) et procédera à l'édition de l'ensemble des documents. Pour ce faire, le Comité dispose d'une imprimante/copieuse à haute résolution et grand débit mais, si vous prenez le soin de préparer tous vos documents en format PDF, n'importe quel centre de reprographie pourra vous faire ce travail pour un coût raisonnable.



7 - COMMENT ?

Travailler en mode projet pour préparer un Rando Challenge®

• Administration

Le rôle de cette commission est d'assurer le suivi des inscriptions. Ce travail sera accompli en collaboration avec le Comité départemental qui procèdera aux encaissements et validations des inscriptions.

Ensuite elle devra préparer l'ordre de départ des équipes (n° de dossard et heure de départ) et libérer les convocations.

Elle organisera des équipes (séparées par parcours) pour :

- Accueil et enregistrement des équipes à leur arrivée sur le site,
- Remise des enveloppes aux heures définies sur le tableau des départs,
- Récupération des temps «cible»,
- Pointage horaire des équipes au retour des parcours.

Elle organisera les équipes de contrôle sur les parcours et assurera la coordination de ces équipes le jour de la compétition.

Elle procédera à l'élaboration de résultats.

• Logistique

Cette commission a pour rôle de trouver les locaux pour le départ et l'arrivée de l'épreuve.

Un contrôle anti dopage peut avoir lieu en tout lieu où se déroule une compétition officielle. Il convient donc de prévoir un local en cas de réquisition de l'autorité administrative pour un tel contrôle.

Ces locaux doivent pouvoir disposer de sanitaires et d'au moins une salle pour les travaux de préparation sur carte des équipes. Des emplacements, de préférence abrités, doivent être aménagés pour les personnes chargées des tâches administratives le jour de la compétition, telles que définies plus haut par la commission Administration.

A sa charge revient également l'organisation des parkings pour les concurrents ainsi que le fléchage vers ces parkings.

Elle devra également trouver tables et chaises en nombre suffisant.

Elle préparera les lieux avec les banderoles des sponsors.

Elle organisera également les buffets des petits déjeuners de bienvenue et des casse-croûtes de retour des équipes en fin de compétition et en assurera le service de ces buffets.

Le responsable de cette commission doit s'assurer suffisamment tôt de la disponibilité de tous ces moyens.

La veille et le jour de l'épreuve, cette commission devra pouvoir disposer d'une équipe consécutive pour assurer, dans un laps de temps assez court, la préparation des lieux et des buffets.

Enfin, une fois les concurrents repartis, elle assurera le nettoyage et la propreté des lieux.



8 - COMBIEN ?

Établir un budget prévisionnel

Exemple de budget prévisionnel :

DÉPENSES	RECETTES
<ul style="list-style-type: none"> Frais de réalisation de documents Repas pour bénévoles et organisateurs Matériel technique (bornes, pinces...) Collation Frais de déplacements Location salle, sono Prix, lots, coupes, récompenses 	<ul style="list-style-type: none"> Inscriptions des équipes Municipalité (*) Conseil Départemental, Régional (*) DDCS ou DDCSPP (*) Partenaires privés Buvettes

Au sujet des aides des collectivités

Même quand il s'agit de prestations « offertes » (mise à disposition de salle(s), de personnel technique (municipal), de matériel (barrières, tables), de nourriture, de lots et récompenses, de ravitaillement ...), il est conseillé de les inclure dans les colonnes dépenses et recettes, de manière à les valoriser. Cela peut être utile si, à l'occasion d'une prochaine manifestation, ce type de prestation n'est plus offert, pour diverses raisons.

En effet, dans ce cas, l'organisateur serait dans l'obligation d'en prévoir le coût en « dépenses », ce qui pourrait beaucoup augmenter son budget par rapport à l'année précédente, voire le déséquilibrer.

* **Attention** : la plupart des aides sont souvent programmées plusieurs mois à l'avance, d'où la nécessité d'effectuer ces démarches le plus tôt possible.





9 - AVEC QUOI ?

Liste du matériel et des locaux nécessaires

Préparer les jours précédents :

- le règlement complet (règlement fédéral + consignes spécifiques à l'épreuve qui doit être consultable en salle d'accueil). Il a été communiqué aux concurrents avec leur convocation ou publié 10 jours avant l'épreuve,
- une borne « témoin » équipée de tous ses éléments telle qu'elle se présentera sur le parcours,
- les dossiers « Équipes » qui doivent comprendre :
 - 2 extraits de carte au 1/25000 quadrillée¹ dont un indéchirable proposant le tracé lisible du parcours avec au moins un méridien apparent² et le N° d'appel de secours,
 - une épingle à nourrice permettant de perforer la carte à l'emplacement supposé de chaque borne trouvée,
 - l'extrait du règlement commun d'épreuve avec la formule permettant le calcul du temps de référence, la valeur des différentes pénalités, les motifs de disqualification ...
 - une fiche de consignes particulières relatives aux spécificités de la zone d'évolution,
 - la fiche de contrôle comportant le nom et N° de l'équipe, son heure officielle de départ,
 - les dossards de chaque équipier,
 - d'éventuels documents fournis par l'organisateur.

1 - Le quadrillage permet :

- Une évaluation rapide des distances,
- Une localisation UTM précise en cas d'accident,
- Des questions ACM en rapport,
- La vérification de l'échelle de la carte

2 - Les cartes ne sont plus de nos jours alignées strictement sur le Nord géographique (exemple série xxyySB IGN).



Au minimum une heure avant le départ de la première équipe préparer la zone de départ.

L'accueil des participants doit être prévu dans une première salle, avec :

- **table d'enregistrement** pour la prise en compte des équipes, les vérifications administratives : licences, certificats médicaux et les compléments d'inscription ou paiements.
- partie « restauration » avec boissons chaudes et viennoiseries

Le départ des concurrents s'effectue depuis une deuxième salle, où seront appelées les équipes, quelques minutes avant leur heure de départ, pour la remise des dossiers, consignes et dernières recommandations,

- Un ensemble de tables, espacées autant que possible et de chaises (à défaut de locaux suffisants, un enclos peut être aménagé à l'extérieur), permettant aux équipes de prendre connaissance des dossiers, de relever les distances et dénivelés sur les cartes et d'effectuer leurs calculs.
- une table **contrôle départ** permet l'enregistrement des temps cibles sur les fiches de contrôle au moment des départs effectifs sur le parcours.



9 - AVEC QUOI ?

Liste du matériel et des locaux nécessaires

Matériel divers pour l'organisation :

- Badges et/ou gilets identifiants de la fonction,
- Horloge (au départ, visible par les concurrents ainsi que par les organisateurs),
- Ordinateur portable/imprimante pour les classements... vidéoprojecteur... sonorisation,
- Agrafeuse et agrafes, règle graduée, crayon de papier, gomme, stylo, feutres surligneurs, feutres indélébiles, colle,
- Gabarit de correction transparent (référencé UTM ou avec repères pour calage de la carte) avec cercles de 3 mm pour les emplacements des bornes,
- Table de lecture lumineuse,
- Une fiche de contrôle « corrigé ACM ».

Au minimum une heure avant l'arrivée estimée de la première équipe préparer la zone d'arrivée.

Dans même salle prévue le matin pour l'accueil des équipes :

- une **table arrivée** permet le recueil des documents à rendre par l'équipe :
 - dossards,
 - carte plastifiée,
 - fiche de contrôle sur laquelle sera notée l'heure d'arrivée du dernier équipier (le capitaine d'équipe peut cependant indiquer un horaire postérieur à cette heure effective d'arrivée selon son calcul de temps cible : il n'est pas utile de faire attendre l'équipe en pareil cas).
- la partie « restauration » reste bien entendu accessible (avec en plus des boissons fraîches).

Aucune indication sur les positions des bornes ou les réponses aux ACM ne doit être visible avant le retour de la dernière équipe.

La salle de traitement des résultats

- elle ne doit être accessible qu'aux organisateurs et au jury,
- les corrections (croisées par deux correcteurs) doivent s'effectuer au fil des retours et être saisies dans le logiciel de résultats,
- les capitaines d'équipes peuvent accéder à cet espace seulement s'ils y sont invités et accompagnés par un membre du jury, pour lever un doute au cours du dépouillement ou pour examiner une réclamation.





10 - ÉCHÉANCIER

Ce qui est fait n'est plus à faire !

Étape 1 - FAISABILITÉ

- Décision du club d'organiser un Rando Challenge® et désignation d'un responsable (chef de projet), 1^{er} contact avec le référent RC local,
- Constitution d'une équipe (groupe de pilotage) autour du responsable,
- Étude de la faisabilité et organisation du groupe de pilotage : répartition des tâches (administratives, sportives, financières...) ; mise en place de réunions périodiques (par exemple une fois par mois),
- Inventaire des personnes ressources disponibles pour la préparation et la mise en place de l'épreuve,
- Préparation d'un budget prévisionnel et liste du matériel nécessaire,
- Choix de la date et du lieu, inscription au calendrier national.

Étape 2 - DÉMARCHES LONGUES

- Démarches auprès des propriétaires des routes, chemins ou terrains empruntés, pour informations et autorisations,
- Evaluation des travaux nécessaires,
- Reconnaissance des parcours sur le terrain, évaluation du niveau de difficulté, du respect des critères (kilomètres effort en particulier selon la catégorie de l'épreuve),
- Choix des lieux de ravitaillements,
- Planning des travaux sur les chemins, contact avec les baliseurs locaux,
- Recherche de partenaires, annonceurs,
- Logistique : réservation de salles et du matériel (podiums, tables, chaises, chapiteaux, sono...) du ravitaillement, collation...
- Penser à assurance pour débroussaillage,

Étape 3 - DÉMARCHES COURTES

- Confirmer autorisations avec ONF, mairies, propriétaires privés, chasseurs,
- Autorisation de buvettes,
- Contacter secouristes,
- Penser aux assurances,
- Préparation et nettoyage des chemins.



10 - ÉCHÉANCIER

Ce qui est fait n'est plus à faire

Dernière ligne droite !

J -1 mois

- Distribution des tracts et dépliants, contacts avec radios et journaux locaux,
- Invitations aux officiels,
- Préparer les documents à afficher : tarifs, panneaux d'infos, règlement,
- Prévoir commandes pour ravitaillements,
- Récupérer lots, coupes, récompenses,
- Envoyer éléments pour articles de presse, spots radio,
- Distribuer affiches, poser banderoles,
- Confirmer commandes de ravitaillement,
- Chemins : derniers travaux d'entretien (selon saison),
- Contacter banque : réserver fonds de caisse.

J -1 semaine

- Vérification, pré-balisage des circuits.

J -2 jours

- Dernier délai pour l'envoi des convocations aux concurrents.

J -1 jour (la veille de l'épreuve)

- Fléchage des accès, montage des podiums, tentes, décorations, banderoles...
- Réception du ravitaillement, préparation de la salle pour les inscriptions.

Et enfin...

Jour J (le jour de l'épreuve)

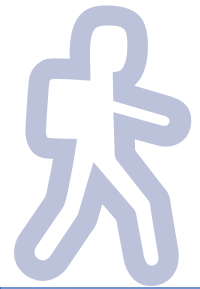
- Personnel technique en nombre suffisant pour la mise en place des bornes, l'accueil des concurrents, leur départ, le contrôle pendant l'épreuve, l'arrivée des concurrents, l'établissement des classements, ainsi que débalisage le soir (ou, au plus tard, le lendemain).

J +1 (le lendemain)

- Rangement, débalisage des circuits (si non effectué la veille),
- Comptes-rendus presse, photos.

J +7 (au plus tard)

Transmissions des résultats de l'épreuve à FFRandonnée (randochallenge@ffrandonnee.fr).



ANNEXES

1 - Le Rando Challenge® : résumé

2 - Le Championnat de France

3 - Inscription au calendrier

4 - Demande de labellisation

5 - Inscription des équipes

6 - Classeur de calcul

7 - Rapport d'épreuve

8 - Commande de fournitures

9 - Modèle de fiche ACM

Remerciements



Annexe 1

Rando Challenge® : résumé

(Les éléments importants à se rappeler et à communiquer).

Fiche conseil Rando Challenge®

DÉFINITION :

Epreuve sportive, conviviale, ludique et culturelle qui réunit des équipes de randonneurs.

Elle consiste à parcourir un itinéraire précis, tracé pour la circonstance, à une allure imposée. Il est demandé aux participants de positionner des bornes disposées au long de ce parcours sur une carte fournie au départ et de répondre à une affirmation de type ACM à chaque borne.

Composition des équipes :
de 2 à 6 personnes selon les épreuves sans distinction d'âge ni de sexe.

2 types de Rando Challenges®

1. Le Rando Challenge Découverte :

L'itinéraire à parcourir est marqué sur le terrain et sur la carte. Équipes de 2 à 6 personnes, 12 km effort maxi, 8 à 10 bornes à positionner (le dénivelé positif est donné au départ par l'organisateur), sans classement. Moyenne conseillée : 3,5 km/h.

2019 : 2,3 ou 4

2. La compétition Rando Challenge® :

L'itinéraire est tracé sur la carte de façon transparente. L'épreuve donne lieu à un classement officiel. Équipes de 3 ou 4 personnes licenciées et aptes médicalement, sans distinction de sexe. Parcours compris entre 16 et 20 km effort, 12 à 15 bornes à positionner, moyenne imposée : 4 km/h. Tous les relevés, les mesures et les calculs sont à charge de l'équipe qui va évaluer son temps de parcours pour annoncer à la table départ son « temps cible » estimé, lequel sera inscrit sur sa fiche de contrôle et devra ensuite être respecté.

Les épreuves labellisées « Championnat de France de Rando Challenge® » permettent aux clubs FFRandonnée de cumuler des points selon leur classement et selon le niveau de l'épreuve : local, départemental ou régional.

DÉROULEMENT :

Départ

Le départ de chaque équipe est donné à intervalles réguliers: toutes les 2mn mini (20mn mini entre équipes d'1 même club).

Marquage sur le terrain

(pour épreuve Découverte seulement) : pancartes, rubalise accrochée à des endroits visibles de loin, surtout après les intersections ; fléchage au sol possible.

Tracé sur la carte (pour les 2 catégories)

par un surlignage de couleur transparente.

Progression

Chaque équipe doit parcourir un itinéraire donné, à une vitesse imposée et en s'approchant le plus possible du temps de référence tenu secret.

Tout au long du parcours sont disposées des bornes Rando Challenge® qui doivent être positionnées correctement sur une carte.

A chaque borne figure une affirmation avec 3 réponses possibles. L'équipe doit choisir la ou les bonnes réponse(s) et poinçonner ainsi la fiche de contrôle qui lui a été remise au départ.

Calcul des résultats

Le résultat de l'équipe est la somme des différentes pénalités :

Pénalités temps : écart entre le temps réalisé et le temps cible annoncé au départ, cumulé avec l'écart entre ce même temps cible et le temps de référence.
ex : 10 minutes d'écart (de retard ou d'avance) par rapport au temps cible et 5 minutes d'écart (en plus ou en moins) entre le temps cible et le temps de référence = pénalité 15 points.

Pénalités bornes : 10 points par borne mal positionnée, 15 par borne excédentaire.

Pénalités ACM : 5 points par réponse erronée ou incomplète, 20 points pour absence de réponse ou mauvaise marque de poinçon.

L'équipe gagnante est celle qui a comptabilisé le moins de points de pénalités.



Annexe 2

Le Championnat de France

(se reporter au règlement fédéral des Rando Challenges®, articles 20 à 26)

Fiche conseil Rando Challenge®

CHRONOLOGIE DES PROCÉDURES

AVANT L'ÉPREUVE

- 1 - Dès que le lieu, la date et le niveau de l'épreuve sont connus, son organisateur demande son inscription au calendrier national (annexe 3).
- 2 - L'épreuve est inscrite au calendrier national par le groupe de travail fédéral avec la mention « en attente de labellisation ».
- 3 - Pour obtenir le label Championnat de France l'organisateur transmet à l'arbitre régional un dossier de demande de labellisation (annexe 4).
- 4 - L'arbitre régional donne son accord en informant simultanément l'organisateur et le groupe de travail fédéral.
- 5 - Le calendrier national est mis à jour pour indiquer la labellisation.
- 6 - Le groupe de travail fédéral s'assure que le responsable technique de l'épreuve :
 - est bien identifié,
 - a bien à sa disposition le classeur de calcul au dernier niveau, et que l'organisateur :
 - a publié sur son site Internet le règlement fédéral,
 - et son règlement d'épreuve le cas échéant.

APRÈS L'ÉPREUVE

- 7 - L'organisateur peut publier les résultats de l'épreuve (sans indiquer les points attribués au titre du Championnat),
- 8 - L'organisateur envoie les résultats de l'épreuve au groupe de travail fédéral,
- 9 - L'arbitre régional envoie au groupe de travail fédéral le rapport d'épreuve (annexe 7) qui confirme le niveau applicable pour l'attribution des points,
- 10 - Le classement national est mis à jour par le groupe de travail fédéral.

2019 :
l'organisateur publie sur son site :
la carte avec la position des bornes
les données de calcul du temps de référence (distance et dénivelée)
les ACMs avec leurs réponses



Annexe 3

Inscription au calendrier

Fiche conseil Rando Challenge®

Le calendrier actualisé des Rando Challenge® est accessible en permanence sur le site fédéral via la page dédiée à cette pratique https://www.ffrandonnee.fr/_76/les-rando-challenges.aspx.

Afin de donner une visibilité aux épreuves que vous organisez et prévenir une éventuelle concurrence entre épreuves voisines, nous vous recommandons de demander au plus tôt (dès l'instant même où vous avez fixé la date et le lieu) leur inscription au calendrier en adressant les éléments suivants par e-mail à randochallenge@ffrandonnee.fr :

- Date :
- Lieu :
- Catégorie :
- Club organisateur et/ou structure organisatrice :
(exemple CD91 & Randonneurs de l'Essonne)
- Site Internet :
- Responsable :
- Nom et Prénom :
- Téléphone :
- E-mail :

Si vous demandez la prise en compte de votre épreuve pour le championnat, **sous réserve des démarches complémentaires ci-dessous**, vous pouvez indiquer dans ce même message le niveau de labellisation attendu :

← 2020 : même niveau pour toutes les épreuves

- Niveau Championnat :
(local, départemental, régional)

Pour obtenir le label Championnat de France, vous devez adresser à l'arbitre régional, au plus tard 1 mois avant l'épreuve, le dossier de candidature prévu par l'article 21 du règlement fédéral (modèle en annexe 4).

L'arbitre régional vous enverra dans les 15 jours sa réponse argumentée (sur le même bordereau) et en informera le groupe de travail national par e-mail à randochallenge@ffrandonnee.fr.

L'épreuve sera dès lors « labellisée pour le Championnat de France ».

NOTEZ BIEN : les résultats de l'épreuve ne pourront pris en compte par le groupe fédéral qu'après réception du rapport de fin d'épreuve (modèle en annexe 7) établi par l'arbitre.



Annexe 4

Labelisation

Le fichier source de ce formulaire est disponible dans l'espace documentaire fédéral

Fiche conseil Rando Challenge®



CANDIDATURE LABELISATION POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE RANDONNEE PEDESTRE

(à envoyer à l'arbitre ou référent RC de votre région
au plus tard 1 mois avant la tenue de l'épreuve)

Structure(s) organisatrice(s)* : CD Randonnée Aude

Responsable de l'épreuve* :

NOM, prénom : TANNEAU Gilles

Téléphone : 04 68 47 69 26 - 06 83 49 73 24

Courriel : aude@ffrandonnee.fr

Date de la manifestation* : 10 November 2018

Lieu de la manifestation* : La Digne d'Aval

Site Internet* : www.auderando.fr

Conformément à l'article 21 du règlement, joindre à cette fiche les pièces suivantes :

- la carte du parcours au 1/25 000 avec la position des bornes ;
- les ACM ;
- les autorisations administratives (ou à défaut les demandes d'autorisation) ;
- les consignes particulières à l'épreuve (sens de parcours, heures limites, zones interdites , etc.) ;
- le numéro d'autorisation de reproduction IGN ;
- le nom et les coordonnées de l'arbitre régional ou de son adjoint présent sur la manifestation.

En déposant cette candidature, vous vous engagez à respecter les règles d'organisation des Rando challenges® fixées par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre pour la saison sportive en cours ainsi que le cahier des charges du Championnat de France des Clubs de randonnée pédestre.

Je soussigné TANNEAU Gilles

responsable du Rando Challenge® suscitée, demande à obtenir le label

« Championnat de France des clubs de randonnée pédestre » pour le niveau :

2020 : même niveau
pour toutes les
épreuves

- Local
- Départemental
- Régional

Prévoyez-vous en parallèle un Rando Challenge® Découverte : oui non

Fait à CARCASSONNE

le 10 October 2018

Signature

* ces renseignements seront intégrés dans le calendrier fédéral



Annexe 4

Labelisation

Le fichier source de ce formulaire est disponible dans l'espace documentaire fédéral

Fiche conseil Rando Challenge®



Cadre réservé à l'arbitre régional RC ou à défaut au référent régional

Lieu de l'épreuve : La DIGNE d'AVAIL AUDE

Date de l'épreuve : 10 November

Décision :

- épreuve labellisée au niveau local
- épreuve labellisée au niveau départemental
- épreuve labellisée au niveau régional
- Refus de labellisation

2020 : même niveau pour toutes les épreuves

Motif(s) :

Fait le 22 October 2018
à Montpellier
par Jean-Pierre Castanier
en qualité de Référent Régional Adjoint

Signature

A l'attention des arbitres/référents régionaux Rando Challenge® :

Merci d'envoyer dans les 15 jours votre réponse au responsable de l'épreuve ainsi qu'une copie sur l'adresse randochallenge@ffrandonnee.fr



Annexe 5

Fiche d'inscription des équipes

Fiche conseil Rando Challenge®

<LIBELLÉ DE L'ÉPREUVE>

<DATE>

<LIEU>

Catégorie : **Découverte** : **Rando Challenge®**

TARIF : €

Par personne : € Par équipe : €

(Cocher la case, remplir une feuille par catégorie)

CLUB : Numéro d'affiliation FFRandonnée :

VILLE :

ÉQUIPE A (nom) :

Noms et Prénoms : Numéro de licence

1 - ▶

(Capitaine) Téléphone : Mail :

2 - ▶

3 - ▶

4 - ▶

5 - ▶ (découverte seulement)

6 - ▶ (découverte seulement)

ÉQUIPE B (nom) :

Noms et Prénoms : Numéro de licence

1 - ▶

(Capitaine) Téléphone : Mail :

2 - ▶

3 - ▶

4 - ▶

5 - ▶ (découverte seulement)

6 - ▶ (découverte seulement)

ÉQUIPE C (nom) :

Noms et Prénoms : Numéro de licence

1 - ▶

(Capitaine) Téléphone : Mail :

2 - ▶

3 - ▶

4 - ▶

5 - ▶ (découverte seulement)

6 - ▶ (découverte seulement)



Annexe 5

Fiche d'inscription des équipes**Fiche conseil Rando Challenge®**

Suite (**mentions complémentaires à faire figurer sur la fiche d'inscription**).

- Pour les jeunes de -18 ans, autorisation parentale obligatoire

Remplir ci-dessous :

Je soussigné(e) :

autorise ma fille, mon fils :

à participer au Rando Challenge®.

Signature :

- Les inscriptions ne sont validées qu'à réception du règlement à l'ordre du club organisateur.

- Certificat médical obligatoire pour les compétitions.

Le responsable du club atteste que les certificats médicaux sont en sa possession.

Le responsable du club a remis à chaque participant inscrit une copie de son certificat.

Tampon de l'association Nom et signature du responsable

Remarque sur les tarifs (page précédente)

Le coût de l'inscription peut être plus élevé pour les non licenciés. Il est possible également de proposer un tarif par personne à la place du tarif forfaitaire par équipe.

Inscriptions en ligne

Un formulaire peut être mis en place sur le site Internet de l'organisateur afin de collecter les inscriptions et, éventuellement les paiements.

Pour assurer la compatibilité avec le classeur de calcul (voir annexe 6), les données saisies doivent être exportées selon la structure suivante :

```
équipe;Numéro_club;Club;Ville;
Capitaine;Licence_c;Téléphone;Mail;
équipier_1;Licence_1;équipier_2;Licence_2;équipier_3;Licence_3;
équipier_4;équipier_5;
Commentaires
```

- Nom de l'équipe (facultatif, par défaut ce sera le nom du club suffixé du nom du capitaine ou celui-ci seul si le club n'est pas indiqué)
- Numéro d'affiliation FFRandonnée, nom du club, ville,
- Pour le capitaine (1er membre de l'équipe) :
 - nom et prénom, numéro de licence, téléphone, adresse mail.
- pour les membres suivants :
 - nom et prénom, numéro de licence.



Annexe 6

Classeur de calcul

Un modèle de classeur est disponible dans l'espace documentaire fédéral
02 Animer-Encadrer-Organiser > Pratiques associatives et Publics associés > Rando Challenges®

Fiche conseil Rando Challenge®

L'utilisation de ce classeur est requise pour les épreuves labellisées (et conseillée pour les autres).

1 - INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Ce classeur vous permet de gérer de bout en bout les inscriptions, l'ordre des départs, la saisie des pénalités, le calcul des résultats (et leur analyse) et le classement d'une épreuve de Rando Challenge®.

Les différentes feuilles s'utilisent dans l'ordre des onglets, successivement de la gauche vers la droite.

Code des couleurs :

Les cases modifiables ont des en-têtes sur fond vert,

Les cases à remplir obligatoirement sont sur fond rouge

Les cases non modifiables ont des en-têtes sur fond beige
(elles proviennent d'autres feuilles ou sont calculées localement)

Les cases contenant des constantes sont sur fond jaune

Les valeurs inscrites en violet (ou sur fond violet)
attirent l'attention de l'arbitre mais ne sont pas bloquantes

Les valeurs inscrites en **ROUGE** sur fond noir
DOIVENT ÊTRE CORRIGÉES

2 - Feuille Parcours

- Indiquer le libellé de l'épreuve, les noms des organisateurs, le niveau (régional, départemental, local, Découverte, autre),
- Le niveau «autre» ne peut s'appliquer qu'à une épreuve non labellisée,
- Renseigner l'heure du premier départ, l'intervalle entre les départs successifs, éventuellement une heure limite d'arrivée,
- Saisir le nombre de bornes, les données du parcours :
 - la distance et la dénivellée exactes doivent être relevées **manuellement** sur la carte au 1/25000 (il ne faut pas les arrondir).

NB : pour le report du tracé sur la carte remise aux concurrents vous pouvez utiliser tout logiciel de votre choix. En revanche il vous est interdit de l'utiliser pour la mesure de la distance et du dénivellé positif de l'épreuve. Ces mesures doivent être obligatoirement effectuées manuellement, dans les mêmes conditions que les concurrents.

Pour une épreuve **Découverte** dont les conditions peuvent différer fortement d'une épreuve compétition (surtout labellisée) vous pouvez ajuster librement la vitesse imposée et le forfait accordé pour la préparation, les réponses aux questions et le repas.



Annexe 6

Classeur de calcul

Un modèle de classeur est disponible dans l'espace documentaire fédéral
02 Animer-Encadrer-Organiser > Pratiques associatives et Publics associés > Rando Challenges®

Fiche conseil Rando Challenge®

3 - Feuille Inscriptions

Permet d'entrer les informations administratives relatives aux équipes, dans l'ordre de leurs inscriptions, au fur et à mesure qu'elles vous parviennent.

Pour les épreuves contribuant au classement national, une équipe pourra marquer des points au championnat (colonne « éligibilité ») si et seulement si :

- son club est identifié (par son numéro d'affiliation),
- elle est composée de 3 ou 4 personnes, ← 2019 : 2, 3 ou 4 personnes
- les numéros de licence de tous ses membres ont été fournis.

Pour la liste et le format des renseignements obligatoires revoir le formulaire « inscription d'une équipe » en annexe 5.

Pour la suite (ordre de départs) le système colore en **violet** (information) les équipes issues d'un même club et en **rouge** (refus) les noms d'équipes identiques.

Il est inutile (et déconseillé) de supprimer de la feuille Inscriptions une équipe inscrite qui ne se présenterait pas au départ.

4 - Feuille Départs

Le nom de chaque équipe sera à copier/coller depuis la feuille Inscriptions dans l'ordre qui vous convient en n'oubliant pas de séparer 2 équipes d'un même club (signalées en **violet**) par au moins 2 autres équipes, idéalement de 20 minutes.

Un numéro de dossard (qui servira de référence par la suite) et d'une heure de départ sont attribués à chaque équipe, selon le créneau où son nom est saisi.

La colonne heure de départ n'est pas modifiable ; la colonne dossard peut l'être afin de décaler in extremis l'heure de départ d'une équipe :

- effacer son nom du créneau initial
- le coller à nouveau dans le nouveau créneau
- inscrire dans la colonne dossard son numéro initial.

Le remplissage automatique des autres cellules permet de vérifier au passage les licences et/ou les numéros de portable des capitaines.

Le nom d'une équipe qui ne se présente pas au départ doit être effacé (il disparaît des feuilles suivantes mais reste conservé dans la feuille « Inscriptions »).

5 - Feuille Pénalités

En premier lieu saisir le numéro de dossard : le nom de l'équipe et son heure de départ s'affichent.

NB : vous pouvez saisir les équipes au fur et à mesure des arrivées et/ou de l'exploitation des résultats ; l'ordre de saisie des dossards est indifférent.

On renseigne ensuite pour chaque équipe le temps cible annoncé au départ, son heure d'arrivée (l'heure réelle ou une heure postérieure, au choix du capitaine d'équipe), enfin, après dépouillement, les pénalités Bornes et ACM.



Annexe 6

Classeur de calcul

Un modèle de classeur est disponible dans l'espace documentaire fédéral
02 Animer-Encadrer-Organiser > Pratiques associatives et Publics associés > Rando Challenges®

Fiche conseil Rando Challenge®

Procédure de dépouillement des bornes

1. Indiquez le nombre de marques de pointage (le système calcule le nombre de marques excédentaires ou celui des marques manquantes),
2. Procédez ensuite séparément à l'examen de chaque borne.

Toute borne manquante doit être notée « mal placée ».

Au cas où le nombre de bornes « mal placées » est inférieur au nombre de bornes manquantes la différence est signalée dans la colonne Correction.

➔ en cas d'incohérence le calcul ne s'effectue pas !

(vérifier le pointage de toutes les bornes avec le cache afin de corriger celles oubliées)

Corrélation entre Bornes et ACM

Les 2 pénalités sont indépendantes, ainsi que le précise le règlement.

« Le fait de ne pas positionner une borne n'interdit pas de répondre à l'ACM correspondant. De même, l'absence de réponse à une ACM n'invalide pas la borne correspondante ».

L'absence de réponse à une ACM indique cependant avec une forte probabilité que l'équipe n'a pas trouvé la balise correspondante. On s'attend donc qu'elle soit notée « mal placée ». En cas d'incohérence - bien que ceci ne soit pas obligatoire - le système colore en **violet** les cases Bornes et ACM concernées pour attirer l'attention du correcteur et l'inciter à vérifier à nouveau la carte et/ou la fiche de contrôle ACM.

6 - Feuille Résultats

Cette feuille permet d'afficher (ou communiquer à chaque équipe) les résultats provisoires.

Les ex-æquos sont départagés premièrement selon leur positionnement des bornes, secondement selon leurs pénalités temps. Les équipes non départagées sont affichées en **violet**. Les cellules correspondantes de la colonne question subsidiaire sont affichées sur fond rouge pour vous inviter à poser cette question à toutes les équipes non départagées.

Même si cela à peu d'incidence sur les équipes assez éloignées du podium cette procédure est nécessaire pour l'attribution sans ambiguïté des points Championnat. En revanche elle ne devra être utilisée qu'avec parcimonie pour les épreuves Découverte, lesquelles ne donnent pas lieu en principe à un classement officiel mais prévoient souvent une distinction pour la meilleure équipe (voire les 3 meilleures).

De la même façon que pour toutes les pénalités, le nombre le plus faible de points attribués l'emporte : votre question doit donc être construite et valorisée en ce sens.

Par exemple si la question est « *quel était le nombre d'adhérents affiliés à la FFRandonnée à la fin de la saison sportive précédente* » l'équipe qui s'écarte le moins (en valeur absolue) de ce chiffre l'emporte. Notez bien que le règlement précise « une question ouverte » ce qui permet un éventail de réponses donc un départage plus immédiat que si la question était posée sous forme d'ACM (avec un choix restreint de réponses possibles) ; en cas d'égalité persistante, il est possible de poser une (des) question(s) complémentaire(s) aux seules équipes encore concernées (les points des mauvaises réponses successives sont à totaliser).

Après traitement des réclamations éventuelles et signature de l'arbitre on utilisera la feuille suivante (Classement) pour afficher et proclamer le classement définitif.



Annexe 6

Classeur de calcul

Un modèle de classeur est disponible dans l'espace documentaire fédéral
02 Animer-Encadrer-Organiser > Pratiques associatives et Publics associés > Rando Challenges®

Fiche conseil Rando Challenge®

7 - Feuille Classement

Affichage dans l'ordre des résultats après validation par l'arbitre.

Attribution des points pour le classement national aux seules équipes éligibles. (revoir les conditions d'éligibilité dans la feuille Inscriptions ci-dessus).

8 - Après l'épreuve

Pour la prise en compte des points au classement national, le groupe fédéral Rando Challenge® vous demande de lui transmettre sous huitaine le classeur **complet** de votre épreuve.

9 - Problèmes d'utilisation

randochallenge@ffrandonnee.fr



Annexe 7

Rapport d'épreuve

Le fichier source de ce formulaire est disponible dans l'espace documentaire fédéral

Fiche conseil Rando Challenge®

Validation des résultats

Les résultats d'une épreuve ne sont pris en compte pour le classement Championnat de France qu'à réception par le groupe fédéral (randochallenge@ffrandonnee.fr) du rapport de l'arbitre.

FFRandonnée
Rando challenge

**RAPPORT D'EPREUVE CHAMPIONNAT DE FRANCE
DES CLUBS DE RANDONNEE PEDESTRE**

Document à remplir par l'arbitre
(transmettre à randochallenge@ffrandonnee.fr dans la semaine suivant l'épreuve)

Nom et Prénom de l'arbitre/référent régional RC : **André MASSE**

Structure(s) organisatrice(s) : **CRDP 12 et Association Los Bartas de Millau**

Responsable de l'épreuve : **Elisabeth SAUVEPLANE**

Date de la manifestation : **14 octobre 2018**


Lieu de la manifestation : **CREISSEL**

Label décerné par l'arbitre : Local Départemental Régional

	OUI	NON
Est-ce que l'ensemble des règles générales d'organisation (paragraphes III.2.1 et III.2.2) ont bien été respectées ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
La composition du jury a-t-elle été affichée avant les départs ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les cartes utilisées ont-elles été conformes au règlement (lisibilité, échelle, orientation, etc.) ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisateur a-t-il communiqué le règlement et les consignes particulières aux participants 10 jours avant la compétition ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
La distance effort a-t-elle été comprise entre 16 et 20 km ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le nombre de bornes était-il compris entre 12 et 15 ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'allure de 4 km/h et le forfait de 45 minutes ont-ils été bien respectés ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation des départs a-t-elle été conforme aux règles techniques ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous eu des litiges à régler ou des réclamations à traiter ?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Si oui, de quels types ?		

Cette épreuve peut-elle être prise en compte pour le classement du championnat de France des clubs de randonnée pédestre ? Oui Non

Fait à Le **15 October 2018**

Signature 

2020 : même niveau pour toutes les épreuves



Annexe 8

Commandes de fournitures**Fiche conseil Rando Challenge®**

- Dossards + épingles
- Pincés (carton de 10 pincés)
- Papier imperméable (Pretex 120 g ou autres, pour ACM par exemple)
- Piquets
- Cartons de contrôle Pretex 120 g

N° DE L'ÉQUIPE :										Pénalités bornes :		HA :			
NOM DE L'ÉQUIPE :										Pénalités tps :		HD :			
										Pénalités ACM :		Tps :			
										TOTAL :		Tps cible :			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B															
C															

Format 297 x 105 mm
Support Pretex HR 120 g

Coordonnées :

AIRXTREM - 15, route de Neuville-les-This - 08090 Fagnon
 frederic.impression@airxtrem.fr
 Tél. : 03 24 32 83 03

- Bornes :



Borne de Randonnée Pédestre
NE PAS DÉPLACER SVP

Circuit

N°

(possibilité de personnaliser avec 2 logos de partenaires de part et d'autre du logo fédéral)

Coordonnées :

Couleurs d'Autan - 111, avenue Albert 1^{er} 81100 Castres
 c.garces@couleursdautan.com
 Tél. : 06 79 59 47 52



Annexe 9

Modèle de fiche ACM

Fiche conseil Rando Challenge®

Format A4 ou A5, plastifié (le Preac n'est pas assez rigide).

Surligner les catégories avec des couleurs bien différenciées : par exemple **bleu** ou **vert** pour les **Découverte**, **jaune** ou **orange** pour le **Rando Challenge®**



Rando Challenge® de Sénart 17/3/2019

Circuit **catégorie** borne N

Quelle est cette plante ?



- A. un Gougnafier du Bengale (*clipiticlopus Bengali*)
- B. une Bignone
- C. un Chèvrefeuille



répondez sur votre fiche de contrôle en utilisant la pince accrochée à cette borne



n'oubliez pas de reporter la position de la borne sur votre carte !



Remerciements

Cette édition 2018 du
« Mémento à l'usage des organisateurs de Rando Challenge® »
a été rédigée ou révisée par
les membres du groupe de travail fédéral Rando Challenge :

**Romain Butheu, Jean-Pierre Castanier, Jean-Yves Ganne,
André Masse, Pierre Mercier, Patrick Pouget, Gilles Valtier**
randochallenge@ffrandonnee.fr

Elle est basée pour une bonne part sur la version 2006
du même mémento conçue par :
Charles Delhomme, Roger Pelletier, Jean-Charles Reeb.